

FACULTÉ DE DROIT, SCIENCES POLITIQUES
ET GESTION, UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME ET LA PROTECTION DES MINORITÉS

JOURNÉE D'ÉTUDES DU
PARCOURS DROIT DES
MINORITÉS,
M2 DROIT DES LIBERTÉS



Faculté de droit

de sciences politiques et de gestion

Université de Strasbourg



Centre

des études internationales et européennes CEIE

Université de Strasbourg

09.01.2020 | 9H00-15H30

SALLE AXEL WEIL

PROGRAMME



9H00-9H30 RAPPORT INTRODUCTIF : La Convention européenne des droits de l'homme, entre insuffisance et nécessité à la protection des minorités nationales

IVAN BOEV, MCF HDR à l'Université de Strasbourg

9H30- 11H30 PREMIÈRE TABLE RONDE : La protection de la vulnérabilité des personnes appartenant à des minorités nationales

---Présidence---

M. Marko BOSNJAK, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

---Intervenants---

Marine CARPENTIER, Protection des droits intangibles des Roms

Marie QUIEFFIN, Les pratiques des minorités désavouées par la CEDH

Marion BOUCHARD, Les droits linguistiques sous l'angle de l'article 6

PAUSE CAFÉ



Audrey KOULIDIATI, Le principe de non-discrimination et les minorités nationales (article 14 et protocole additionnel 12)

Matthieu BAUDRACCO, La protection des minorités liées à l'orientation sexuelle et/ou à l'identité de genre

Zoé CERUTTI, Les peuples autochtones et le statut de victime (article 34)

Léovanie DAS, La protection possible des terres des peuples autochtones

11H30-11H50 DISCUSSION

12H00-13H00 DÉJEUNER LIBRE

13H00-15H00 DEUXIÈME TABLE RONDE : La protection de l'identité spécifique des personnes appartenant à des minorités

---Présidence---

Mme Manuela BRILLAT, présidente de l'association Plaider les droits de l'homme

---Intervenants---

Viktoriya SUDAREVA, La protection des minorités russes dans les pays baltes sous l'angle de l'article 3 du protocole additionnel



Svetlana MIRONOVA, Right to name and linguistic heritage of national minorities under Article 8

Léana BITTIGHOFFER, La protection du mode de vie particulier lié au voyage (article 8)

PAUSE CAFÉ

Melissa ERSOY, La liberté religieuse et les minorités nationales : vers une prise en compte des particularismes ethnoculturelles (article 9) ?

Romane MICHON, La protection des minorités sous l'angle du droit à l'association (article 11)

Goksu ISIK, La liberté d'expression et d'association des minorités en Turquie (article 10 et 11)

Maria-Amalia KOUMPOU, La protection de la liberté d'enseignement des minorités Rom par la CEDH (article 2 du protocole additionnel)

15H00-15H20 DISCUSSION

15H20-15H30 CONCLUSION DES TRAVAUX

